

LES STATISTIQUES

Nous avons parlé dans les pages précédentes du département du registraire provincial. Au nombre des devoirs que les législatures provinciales imposent aux mêmes départements se trouvent la réunion et la classification des statistiques vitales, judiciaires,⁹ municipales.

Les statistiques ont pris de nos jours une importance de premier ordre, et cependant jusqu'à aujourd'hui le gouvernement de la province de Québec semble avoir ignoré ou méconnu cette importance.

La statistique est en quelque sorte le complément du système représentatif. Aux gouvernants, elle indique les mesures à prendre, les abus à supprimer, les progrès à réaliser; aux gouvernés, elle fait voir l'emploi des deniers publics, les détails intimes de l'administration, et surtout le mouvement de la population qui est le plus sûr indice du bien-être et de la prospérité d'une nation.